



RAPPORT

RENCONTRE D'ÉCHANGES AVEC LES COMMUNAUTÉS DES VILLAGES DE BOUNA ET DE NASSIAN POUR LA SIGNATURE DES CONVENTION POUR L'ACCES AU PNC DANS LE CADRE DE L'ADORATION DES SITES SACRES



Mars 2023

1. RAPPEL DU CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La politique actuelle de gestion des aires protégées de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) intègre un programme d'appui aux populations et autres acteurs locaux des Zones Périphériques (ZP) des parcs et réserves de Côte d'Ivoire. Ce programme vise à renforcer leur adhésion aux activités de conservation des aires protégées et à créer une synergie d'actions de développement socio-économique pour les populations des ZP à travers une collaboration plus accrue avec la Direction de la Zone Nord-Est (DZNE) de l'OIPR.

Dans les relations permanentes avec les communautés riveraines, le gestionnaire accorde une place importante aux rites culturels et cultuels. Cet intérêt s'inscrit dans une démarche tendant à une meilleure conservation de son patrimoine et pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la périphérie. La plupart des populations riveraines estime que le PNC est l'endroit où se trouvent les vestiges culturels laissés par leurs ancêtres. A ce titre, une étude a été réalisée en 2021 dans les secteurs de Bouna et Nassian pour faire l'identification de l'ensemble des sites sacrés tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur du PNC. Il en ressort que dans le Secteur de Bouna, trente-six (36) sites sacrés ont été identifiés dont vingt et un (21) sont dans le parc et quinze (15) à sa périphérie. De façon plus précise, il s'agit de 19 fétiches, cinq (05) forêts sacrées, quatre (04) mares sacrées, quatre (04) rivières sacrées, trois (3) trous et un arbre mystique. Au niveau du secteur de Nassian, trente (30) sites sacrés ont été identifiés dont vingt-deux (22) se trouvent dans le parc et les huit (08) autres à sa périphérie. Succinctement, il y a dix (10) sites qui sont des fétiches, huit (08) rivières, cinq (05) mares, trois (03) forêts et quatre (04) autres sites (marigot, fleuve, chaînes de montagne, rônier).

Dans sa politique de gestion, l'OIPR DZNE a toujours facilité l'accès des riverains à ces sites sacrés pour leurs rituels à travers des autorisations accordées. Afin d'améliorer cette pratique, le gestionnaire, en collaboration avec son partenaire la GIZ/Pro2GRN, a invité l'ensemble des Chefs de villages et chefs de terre des secteurs de Nassian et Bouna à un atelier de concertation le vendredi 02 décembre 2022 en vue de la validation d'un projet de convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés. A cet atelier de concertation étaient présents des représentants de 09 villages du secteur Nassian et de 07 villages du secteur Bouna. Au terme de cet atelier, l'ensemble des points de la convention ont été validés par les parties prenantes présentes.

La prochaine étape de cette importante activité était donc l'organisation des rencontres d'échanges avec les communautés des différents villages concernés des secteurs de Bouna

et Nassian pour un échange sur les difficultés qu'elles pourraient avoir dans la mise en œuvre de la convention pour l'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés suivi de la signature de la convention dans les villages visités.

Le présent rapport nous donne un aperçu de l'organisation de la campagne d'échange et de signature des conventions dans les villages concernés des secteurs de Bouna et Nassian.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de cette mission visait à renforcer la collaboration entre les populations riveraines et l'OIPR pour la gestion durable des ressources naturelles du PNC.

Spécifiquement, il s'agissait de réaliser une rencontre avec les communautés de chaque village dont les représentants étaient présents lors de l'atelier de concertation de décembre 2022, pour échanger sur les modalités de mise en œuvre de la convention d'accès au PNC dans le cadre l'adoration des sites sacrés et procéder à sa signature.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à l'issu de cette mission étaient les suivants :

- Les points d'attention des communautés en vue de la mise en œuvre de la convention dans chaque village sont collectés, après une brève relecture de la convention ;
- La convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés est signée dans chaque village visité.

4. PARTICIPANTS

L'équipe de mission dans le cadre de cette tournée était constituée de 08 personnes dont 07 de l'OIPR/DZNE et 01 de la GIZ/Pro2GRN.

1. Le Directeur de Zone Nord-Est ;
2. Le chargé d'études de la DZNE ;
3. Le Chargé des mesures riveraines de Bouna ;
4. Le Chef secteur de Bouna ;
5. Le chef secteur de Nassian ;
6. L'Animateur rural de Bouna ;
7. L'animateur rural de Nassian ;
8. L'Expert Biodiversité et Forêts de la GIZ/Pro2GRN.

En plus de la délégation de l'OIPR, les populations ont répondu massivement avec la présence effective du chef et sa notabilité.

5. DEROULEMENT

Les rencontres d'échanges avec les communautés des villages de Bouna et de Nassian pour l'accès aux sites sacrés se sont déroulées du 08 au 12 mars 2023 selon le chronogramme ci-dessous.

VILLAGE	DATE	PARTICIPANTS	OBSERVATION
Saye, Yalo	Mercredi 08 mars 2023	DZNE ; CE ; CMR ; CS Bouna ; AR Bouna ; CS Nassian ; AR Nassian	03 Nuitées à Bouna pour l'équipe venant de Nassian
Koflandé, Bania, Kokpingué, Sanguinari	Jeudi 09 mars 2023	Expert Biodiversité et Forêts GIZ/Pro2GRN	
Mango, Kotouba, Primou, Saboukpa	Vendredi 10 mars 2023	DZNE ; CE ; CMR ; CS Bouna ; AR Bouna ; CS Nassian ; AR Nassian ; Expert Biodiversité et Forêts GIZ/Pro2GRN	03 Nuitées à Nassian pour l'équipe venant de Bouna
Lambira, Kalabo, Depingo, Dedi	Samedi 11 mars 2023		
Kakpin, Gansé, Bougoulaye	Dimanche 12 mars 2023		

Dans chaque village, le programme était le même. La durée d'intervention de l'équipe DZNE-Pro2GRN était de 2h30mn au maximum par village et les principales activités étaient :

- ❖ Accueil, installation et Présentation des civilités ;
- ❖ Rappel du contexte, des objectifs et du bienfondé de la convention ;
- ❖ Lecture et explication du contenu de la convention ;
- ❖ Adoption, signature de la convention par les deux parties et remise d'une copie à chaque village ;
- ❖ Echanges sur d'autres aspects des relations avec OIPR-populations riveraines.

5.1. Accueil, installation et présentation des civilités

Dans chaque localité, les populations ont réservé un accueil chaleureux à l'équipe de la mission. Cet accueil a été surtout marqué par la présence effective de la chefferie constituée des notables, de président des jeunes, présidente des femmes, présidents d'associations et de groupement.

5.2. Rappel du contexte, des objectifs et du bienfondé de la convention

Le Directeur de Zone Nord-est LCL KOUADIO Yao Roger dans son allocution a rappelé les grandes raisons qui ont conduit le gestionnaire à trouver un accord avec les populations riveraines pour l'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés et les différentes étapes de la mise en œuvre de cette convention. On retient quelques phrases de son intervention, et je cite : " On peut tout perdre mais on ne doit pas perdre notre racine ce lien avec la nature, notre lien avec notre ancêtre, notre lien avec la terre, notre lien avec l'eau, on ne doit pas perdre notre lien avec Dieu".

5.3. Lecture de la convention, adoption et Signature

Le contenu de la convention a été passé au peigne fin avec des explications et exemples bien agencés, le tout couronné par une bonne animation pour faciliter la bonne compréhension de l'auditoire. Cette tâche a été l'œuvre des Chefs secteurs de Bouna et Nassian aidés par les animateurs dans la lecture.

A la fin des explications du contenu de la convention, les points saillant relevés par les populations étaient à nouveau étayés pour clarifier leurs lanternes avant la signature.

La signature de la convention était faite par les deux parties à savoir le DZNE et le Chef de village ou son représentant ou le chef de terre désigné selon l'organisation locale du village.

A la fin des signatures, une copie était remise à chaque village systématiquement pour preuve.

5.4. Recensement et visite des sites

Au cours de cette mission de signature des conventions pour l'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés, seul quelques sites sacrés de Yalo situé à environ 100 m du village ont pu être visités. Egalement de nombreux sites ont fait l'objet de recensement dans les différentes localités (voir annexe)

5.5. Série d'échange entre le gestionnaire et les populations riveraines

Postérieurement à la signature de chaque convention, le gestionnaire s'est imprégné de certaines réalités des populations à travers des échanges avec les riverains. Ces échanges entre OIPR-Populations riveraines ont permis au gestionnaire de relever plusieurs préoccupations des populations sur la gestion du PNC. Indistinctement, les populations ont

saisi cette lucarne pour présenter leurs doléances de manière aussi précieuse qu'il paraît au gestionnaire.

6. RESULTATS OBTENUS

A l'issue de cette tournée de signature des conventions pour l'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés sont satisfaisants. On note :

- ❖ Secteur Bouna : 07 convention signées sur 07 villages prévus ;
- ❖ Secteur Nassian 09 conventions signées sur 10 villages prévus ;
- ❖ 264 personnes sensibilisées directement sur la conservation du PNC à travers la tournée de signature des conventions ;

7. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, la tournée de signature des conventions pour l'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés a été une réussite avec une très bonne ambiance. La seule difficulté était la non actualisation des noms des signataires (Nom du chef de village ou représentant et nom du chef de terre ou son représentant). De même, le village de Lambira qui était absent lors de l'atelier de concertation sur ladite convention n'a pas pu recevoir l'équipe pour la signature de la convention pour faute de calendrier.

Pour remédier à ces imperfections dans les prochaines missions, les animateurs devront actualiser les différentes coordonnées des signataires pour chaque village avant l'arrivée de l'équipe sur le terrain. Pour les villages du secteur Nassian (Lambira, Sèwè, Alanikro, Wakrodigué, Toumbo-Yaga, Sindé-Anveyo et Banvayo) qui n'ont pas été conviés à l'atelier de concertation sur la convention, il a été demandé au chef secteur de Nassian les actions suivantes :

- ❖ Organisation d'une tournée d'information sur la convention et son contenu ;
- ❖ Organisation d'une mission pour la signature des conventions

KOUABENAN Marcelin

Animateur rural OIPR/DZNE Secteur Dabakala

QUELQUES IMAGES DE LA TOURNEE

ETAPE SECTEUR BOUNA



Village de Saye



Village de Yalo

ETAPE SECTEUR NASSIAN



Village de Gansé



Village de Kotouba